



PROCÈS-VERBAL
Commission Régionale Statuts et Règlements et Mutations

Réunion du 08 juillet 2026

Présidence : Jean DOMINICI

Membres : MM Fred ARRIGONI, JEAN FORNACCIARI, Jo BONAVIDA, Sébastien CAPOLINI, Louis SABIANI.

Excusés : MM Jean Louis DOTTEL, Serge PISTOROZZI, Antoine ROMBALDI, Jean François GIANNETTINI.

Affaire n°1

CAS DU JOUEUR LOMBARD Alexandre (U 16) du F.C. LUPINU
à l'A.S. FURIANI AGLIANI (Ligue Corse de Football) :
OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB.

Par courriel en date du mardi 23 juin 2026, le club de l'A.S FURIANI AGLIANI informe la Commission que le club du F.C. LUPINU ne donne pas suite à la demande de départ du joueur cité en rubrique,

La Commission,

- Constate que le FC LUPINU n'a pas répondu à la demande de transmission du motif du refus de changement de club concernant le joueur Alexandre LOMBARD, licence n°9604745667.
- Constate que la licence du joueur Alexandre LOMBARD, pour la saison 2026 /2027, a été, entre temps, enregistrée à la LCF, le 01/07/2026 en faveur de l'AS FURIANI AGLIANI.

Décide, après en avoir délibéré :

- **De déclarer la demande de l'AS FURIANI AGLIANI sans objet.**